

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENTS IMPORTANT

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la société

First Phosphate Corp. (la « société » ou « First Phosphate »)
1055 West Georgia Street
500 Royal Centre, P.O. Box 11117
Vancouver, Colombie-Britannique
V6E 4N7

Rubrique 2 Date du changement important

1^{er} septembre 2023.

Rubrique 3 Communiqué

Un communiqué de presse a été publié et diffusé par Newsfile Corp. Le 1^{er} septembre 2023, dont une copie a été déposée sous le profil de la société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Rubrique 4 Résumé du changement important

Le 1^{er} septembre 2023, la société a annoncé qu'elle avait obtenu de bons résultats d'analyse dans le cadre d'un programme de reconnaissance géologique sur sa propriété Larouche, située à seulement 40 km du port en eau profonde de Saguenay (figure 2), au Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec, au Canada.

La société a également annoncé que Peter Kent a pris sa retraite en tant que président et directeur de la société. De plus, Garry Siskos a quitté ses fonctions de chef de l'exploitation et de directeur financier de la société. Bennett Kurtz a été nommé directeur financier de la société en plus de son rôle de directeur administratif.

En outre, la société a approuvé l'attribution de 500 000 options d'achat d'actions (les « options ») pour acheter des actions ordinaires de la société (les « actions ordinaires ») à certains conseillers de la société.

La société a également annoncé qu'elle avait réglé une dette de 273 200 \$ au titre des salaires accumulés par la direction et le conseil d'administration par l'émission de 718 947 actions ordinaires au prix réputé de 0,38 \$ par action ordinaire.

En outre, la société a attribué des unités d'actions restreintes (« UAR ») de la société à certains administrateurs, dirigeants et consultants de la société en lieu et place d'une rémunération en numéraire.

De plus, la société a conclu un accord pour engager Laura Stein pour les activités de relations avec les investisseurs (telles que définies dans la politique du CST) avec une date d'entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2023.

Enfin, le conseil d'administration (le « conseil ») de la société a approuvé la mise en œuvre d'un plan d'intéressement en actions omnibus (« plan omnibus ») tel qu'approuvé par les actionnaires désintéressés lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue le 25 août 2023.

Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important

5.1: Description complète des changements importants

Options d'achat d'actions

La Société a approuvé l'octroi de 250 000 options d'achat d'actions (les « options ») à chacun des deux conseillers de la Société, résultant en un octroi global de 500 000 options d'achat d'actions ordinaires de la

Société (les « **actions ordinaires** ») à un prix d'exercice de 0,70 \$ par action, avec une date d'expiration de trois ans à compter de la date d'émission (les « **attributions d'options** »). Les options sont soumises à des conditions d'acquisition basées sur le temps, de sorte que des incréments de 25 % sont acquis tous les six mois pendant deux ans. Les conditions des options attribuées sont conformes au plan d'incitation à base d'actions omnibus de la société, tel qu'approuvé par les actionnaires désintéressés lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue le 25 août 2023. Tous les titres émis sont soumis à une période de détention statutaire de quatre mois plus un jour à compter de la date d'émission, conformément à la législation applicable en matière de valeurs mobilières.

Règlement de la dette

La société a réglé une dette de 273 200 \$ au titre des salaires accumulés des membres de la direction et du conseil d'administration par l'émission de 718 947 actions ordinaires au prix réputé de 0,38 \$ l'action ordinaire, ces actions étant soumises à une période de détention statutaire de quatre mois et un jour (l'« opération d'échange d'actions contre des dettes »). De plus, la société a réglé une dette de 216 676 \$ pour des montants accumulés dus à des fournisseurs de services sans lien de dépendance par l'émission de 570 200 actions ordinaires au prix réputé de 0,38 \$ par action ordinaire, ces actions étant assujetties à une période de détention statutaire de quatre mois et un jour.

Unités d'actions restreintes

La société a attribué des unités d'actions restreintes (« RSU ») de la société à certains administrateurs, dirigeants et consultants de la société en lieu et place d'une rémunération en espèces. La société émettra 1 018 424 unités d'actions restreintes à un prix réputé de 0,38 \$ par action ordinaire (les « attributions d'unités d'actions restreintes »). Ces UAR seront acquises en 2 tranches après 3 et 6 mois d'émission et seront soumises à une période de détention statutaire de 4 mois et 1 jour. Chaque UAR acquise permet à son détenteur de recevoir une action ordinaire.

Activités de relations avec les investisseurs

La société a conclu un accord pour engager Laura Stein pour des activités de relations avec les investisseurs (telles que définies dans la politique du CST) avec une date d'entrée en vigueur au 1er septembre 2023. L'engagement de Mme Stein est d'une durée initiale de 12 mois se terminant le 1er septembre 2024, au cours de laquelle la Société prévoit d'émettre, à titre de rémunération de Mme Stein, 250 000 options sur la durée de l'engagement de 12 mois, au prix d'exercice de 0,70 \$ par action ordinaire, sous réserve d'un prix d'exercice minimum tel que prévu dans la politique du CSE. Il est prévu que les options soient attribuées à raison de 25 % par trimestre sur une période de 9 mois, les premiers 25 % de ces options étant attribués immédiatement.

5.2 : Information sur les opérations de restructuration

Sans objet.

Rubrique 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 de la Norme canadienne 51-102

Sans objet.

Rubrique 7 Information omise

Aucun renseignement n'a été omis au motif qu'il s'agit d'information confidentielle.

Rubrique 8 Membre de la haute direction

Pour de plus amples informations concernant ce changement important, la personne suivante peut être contactée :

Bennett Kurtz
Directeur financier, directeur administratif et administrateur
T : 416-200-0657
Courriel : bennett@firstphosphate.com

Rubrique 9 Date de la declaration

11 septembre 2023.